



Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural

Séance n°8 du 05/06/2018





CLDR de Gembloux – Séance Plénière Le **5 juin 2018**, salle La Bulle à Bossière Compte-rendu réunion n°9

Participants:

• Pour la **CLDR** (22):

Conseillers communaux	Membres citoyens	
* Marc BAUVIN * Philippe CREVECOEUR	* Cécile BAUVIN * Eric BEKA	★ Olivier GUILLITTE Anny-Claird KUMS
★ Nadine GUISSET	★ Fabien BOURDEAU	★ Fabian LOSANGE
★ Gauthier LE BUSSY	★ Jean-Pol BURTEAU	★ Jacqueline PARACHE
★ Bernard SCHMIT	★ Nicolas CLAESSENS	★ Marie-Claire RINGLET
	★ Xavier DEMARETS	★ François SCHILTZ
	★ Michel DE WAELE	★ Céline STÉPHENNE
	★ Myriam DEWULF	★ Édith VAN MALCOTTE
	* Annick GERARD	

- Pour l'Administration communale : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour **l'auteur de PCDR** : Anne SINZOT (CREAT)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Gaëtan DE PLAEN (Formation), Pauline MARCHAND (Formation), Michaël PLUIJGERS (Agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant)

Excusés :

• Pour la **CLDR** (17):

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Emmanuel DELSAUTE	★ Benjamin BERGER	★ Thierry KERVYN
★ Jeanine DENIS	★ Jean-Paul DE WULF	★ Bruno LAZARD
★ Emilie LEVEQUE	★ Isabelle DULLAERT	★ Paul-Eric MOSSERAY
★ Aurore MASSART	★ Sébastien EECKHOUDT	★ Delphine PAGE
	★ Damien EYLENBOSCH	★ Anne PISSOORT
	★ Lucrèce GARCIA d'HEYGERE	★ Bernadette STAPPAERTS
	★ Philippe HENIN	

Copie:

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale DGO3 (Xavier DUBOIS)
- à l'auteur du deuxième PCDR : le CREAT-UCL
- à la Direction de la FRW

Secrétariat : Jocelyne Van Lierde (FRW)

Annexes:

• Annexe 1 – Présentation PPT FRW

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du 16.05.2018
- 2. Priorisation des projets du lot 1
- 3. Présentation et avis sur les projets des lots 2 et 3
- 4. Divers

1. Accueil et approbation du compte rendu du 16/05/2018

M. Bauvin accueille les membres et introduit la rencontre en rappelant l'ordre du jour.

L'approbation du compte rendu de la réunion du 16 mai 2018 est reportée ; les membres n'ayant pas eu l'occasion d'en prendre connaissance.

2. Avis sur la priorisation des projets du lot 1

Michaël Pluijgers recadre le processus d'élaboration du PCDR. Il présente les 10 fiches projets du lot 1 en synthétisant les remarques et commentaires qui se sont exprimés lors de la séance précédente et qui feront l'objet d'une adaptation des fiches.

Questions/Remarques:

- Un membre fait remarquer que 20 personnes sont présentes pour donner un avis et que le quorum n'est pas atteint.
 - ☐ Il s'agit de recueillir les tendances de l'assemblée. Les choix prioritaires sont susceptibles d'encore évoluer. De plus le ROI ne prévoit pas de quorum.
- Ne faudrait-il pas procéder à un remplacement des membres qui ne participent plus ou plus régulièrement aux réunions afin d'être plus représentatif ? Existe-t-il une réserve de candidatures ?
 - La FRW tient un fichier très précis des participations. Le renouvellement de certains membres absents aux réunions de la CLDR se fait à des étapes clés comme par exemple après l'approbation du PCDR et avant l'exécution des fiches projets. A ce moment-là, il est prévu d'interroger les personnes qui sont reprises dans la réserve de candidatures sur leurs motivations et si besoin de refaire un appel à candidatures. Et cette année étant une année d'élections communales, il s'agira aussi de renouveler la représentation du quart communal lors de l'installation du nouveau Conseil communal.
- La CLDR doit-elle tenir compte de la répartition des projets dans les différents villages?

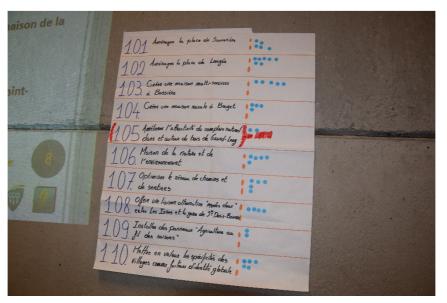
Michaël Pluijgers propose aux membres de prioriser 2 projets au sein du lot 1. Il s'agit à ce stade de donner une indication sur les projets qui pourraient être mis en œuvre dans un premier temps.

Résultats des plébisicites :

- → 7 votes : Aménager la place de Lonzée
- → 5 votes : Aménager la place de Sauvenière / Créer une maison multiservices à Bossière / Développer une maison de la nature et de l'énergie / Optimiser le réseau de chemins et sentiers / Mettre en valeur les spécificités des villages
- → 4 votes : Créer une maison rurale à Beuzet / Offrir une liaison alternative modes doux entre Les Isnes et la gare de Saint-Denis-Bovesse
- → 2 votes : Améliorer l'attractivité du complexe naturel au bois de Grand-Leez / Installer des panneaux sur l'agriculture au fil des saisons

Commentaires:

- Les 10 projets ont reçu des votes; les projets sont donc perçus comme importants pour constituer le lot 1.
- Le projet relatif aux spécificités villageoises a été soutenu et il touche tous les villages de l'entité.
- L'écart entre 4 votes et 5 votes est très peu significatif; il n'y a pas d'extrêmes qui se sont exprimés.



3. Avis sur les projets des lots 2 et 3

Michaël Pluijgers explique la méthode du 'World Café'.

Sur les tables réparties dans la salle se trouvent pour le lot 2 les 11 fiches projets accompagnées de posters qui demandent l'adhésion sur l'orientation générale et l'appréciation générale du projet ainsi que des questions plus précises sur les différentes parties des fiches projets (description du projet, faisabilité,...). L'appréciation générale s'exprime sous forme de point vert si c'est ok et sous forme de point rouge lorsqu'il y a un problème important ou pour attirer l'attention sur des points de réflexion importants.

Quant au lot 3, les 17 fiches projets étant moins élaborées il est demandé de donner des indications sur l'orientation générale et sur l'appréciation générale de la fiche.

Une mise en commun permettra de reprendre et de débattre sur les appréciations qui auront reçu des points rouges.

Compte rendu des posters pour les fiches projets du lot 2 :

> FP 2.01 : Aménager la place de Grand-Leez.



4 Appréciations Générales (AG)



1 AG: Moins prioritaire. Grand-Leez bien soutenu dans 1^{er} PCDR

Précisions:

L'idée du sentier est intéressante.

→ FP 2.02 : Embellir la placette d'Isnes-les-dames.



6 AC

Précisions :

- L'aménagement de la place devrait être une opportunité de marquer l'appartenance des Isnes à l'entité de Gembloux. Améliorer le lieu afin de créer un endroit de rencontre convivial. Placer des bancs et des arbustes. Elargir l'intervention jusqu'aux bulles à verres.
- → FP 2.03 : Concevoir un lieu de convivialité à Bothey.



11 AG



1 AG

<u>Précisions</u>:

- Créer un point de rencontre qui peut amener enfin un sentiment d'appartenance et attirer un peu de culture, d'artisanat local, ... C'est vraiment un projet qui a sa place dans le lot 1.
- Projet intéressant pour la mixité sociale, lieu propice à l'échange et à la compréhension de la différence.
- Développer les infrastructures du home pour y accueillir les habitants. Favoriser l'utilisation de la salle de partage.
- Avoir un lieu semi couvert, sympa, proche des animaux du home Le Foyer.
- Valoriser le village par ses spécificités : église, 4 fermes, chapelle.
- → FP 2.04 : Aménager une maison de village à Sauvenière.



4 AG

Précisions:

• Nécessité d'une salle dans chaque village + accessible aux personnes handicapées.

- Tenir compte de l'aménagement de la place et de l'église si agrandissement de maison existante. Difficultés actuellement d'accéder à la salle de l'école (les 3x20 doivent aller sous un chapiteau !).
- Creuser les possibilités de sites à aménager dans le village. Exemple : la salle de l'Orneau (resto éphémère) est à vendre ... Belle propriété et belle salle!
- → FP 2.05 : Réaffecter et réaménager le site des anciennes marbreries.



<u>Précisions</u>:

- Valorisation d'une rue, d'un site historique, en partie devenu naturel. Relance de l'artisanat local, promotion de la culture et retour de citoyens dans un nouveau quartier. Relance d'activités associatives autour d'un centre d'intérêt fédérateur.
- Un chancre va disparaître et le village se réapproprie un site exceptionnel : motivation importante des Mazyciens pour l'histoire des lieux et lieu clé pour l'appropriation géologique exceptionnelle de la vallée de l'Orneau. Cette partie pourrait être gérée par le PCDN ou par Natagora.
- Porteurs : M. De Waele + les artisans de la rue de l'Usine.
- Corrections FP page 5, ajouter aux PME: menuiseries et ferronneries. La salle s'appelle la Zy'coop (un c minuscule). En page 7: ajouter à la maison de village + accueil des marcheurs.
- Quelques précisions quant à la rue de l'Usine :
 - Activités artisanales : La Fabrique, The bean forest, Jérémie Hynderick.
 - Activités sociales et culturelles: Zy'coop (location de salle pour spectacle, réunion, formation), Jazz9 (musiques non classiques orientation Jazz), Nou de Concert (organisateurs d'événements bluegrass, folk, pop-rock, chanson française), Ateliers Guy Ness (théâtre), Le Ressort, résidences d'artistes (Mentaliste).
- → FP 2.06 : Améliorer la liaison « modes doux » transcommunale entre Walhain et Grand Leez.



1 AG



Précisions:

- Favoriser les liens vers d'autres entités en périphérie de Gembloux. Entretenir l'existant : exemple rue de Coninsart pas toujours accessible !
- Est-ce une demande prioritaire de Walhain pour rejoindre Grand-Leez ou Perwez avant Gembloux ? Alternative via l'ancien vicinal ?

FP 2.07 : Définir un plan global pour améliorer la mobilité intra-villageoise.



Précisions:

- Projet très intéressant et en lien avec tous les autres. Liens à faire avec FP 3.09 et 3.10.
- Etablir un plan de stationnement avec les équipes expertes (RW) : marquage en laissant les espaces nécessaires au « céder le passage ».
- Ne pas oublier la liaison vers le terrain de foot de Sauvenière, soutenir les initiatives des écoles et entretenir ce qui existe.
- → FP 2.08 : Poursuivre la mise en place de projets innovants et citoyens en matière d'énergie



7 AG

Précisions:

- Ce projet pourrait être en relation avec la maison de la nature. Un projet de coopération citoyenne pourrait développer de l'hydroélectricité, une centrale solaire, une unité de bio-méthanisation.
- Favoriser la culture de saules pour amener de la biodiversité et fournir un moyen naturel de chauffage (pellets) mais aussi utiliser le miscanthus, la paille pour l'isolation.
- → FP 2.09 : Affirmer une vision globale de la vallée de l'Orneau par l'aménagement d'un cheminement cohérent.



Précisions :

- Avoir une unicité des projets sur la vallée et assurer leur visibilité.
- Entretenir les passages, protéger les zones fragiles afin de respecter la nature. Anticiper les endroits inondables et y apporter une solution (ex : problème à l'Escaille). Créer un passage symbolique et utile pour la nature sous la N4 entre le hall sportif et l'Escaille.
- → FP 2.10 : Développer l'économie locale et alternative.





Précisions:

 Promouvoir les modes courts et les usagers faibles. Soutenir ou créer des points de vente dans les villages. Simplifier l'accès aux produits. La localisation pourrait être dans les maisons de village.

→ FP 2.11 : Améliorer la cohésion et le vivre ensemble dans les villages.



Précisions:

- Choisir des axes très concrets d'opérations et d'initiatives qui peuvent rencontrer l'objectif. On ne peut pas forcer les habitants à la cohésion mais bien au respect, à l'appartenance au « bien commun ».
- Diffuser sur les réseaux sociaux : « Gembloux, une ville conviviale, propre et civile ». Organiser des points de rencontre dans chaque village où le respect est à l'ordre du jour. Encourager des opérations collectives de nettoyage, embellissement, ...

Compte rendu des posters pour les fiches projets du lot 3

→ FP 3.01 : Aménager la place de la gare d'Ernage.



2 Appréciations générales

- Les aménagements peuvent être très légers : changer uniquement une partie du revêtement au centre de la place. Idée maîtresse : une halle multifonctionnelle. Si c'est possible, enterrer les lignes électriques. La plantation de saules est intéressante mais il manquerait de place ? Et enfin, être attentif aux aspects de sécurité routière (petite chicane ?).
- → FP 3.02 : Créer un lieu central de convivialité à Grand Manil.

/

→ FP 3.03 : Créer un espace médical pour premiers soins et interventions de jour.



2 AG

- A Beuzet mettre à disposition un local de l'ancienne école pour des consultations médicales 1 jour/semaine; ce qui permettrait aux personnes âgées de s'y rendre.
- → FP 3.04 : Créer un bassin naturel de baignade.



3 AG

• Très pertinent. Il faut continuer à valoriser les « espaces perdus » de la FAC et la reconnecter à la ville.

→ FP 3.05 : Développer un ou des villages connectés.



3 AG

- Organiser une table ronde en présence des autorités communales et tous les opérateurs de télécommunication pour connaître leurs intentions de « connexion » (toutes formes) sur Gembloux et villages et tester leur volonté d'investir en milieu rural (et pas seulement dans les zones densifiées). Tester aussi leur collaboration potentielle collective à participer au projet.
- Préserver la santé de tous et concilier le progrès avec les techniques limitant la pollution électro/ondes/fibre, ...
- Prendre en considération ce que pourrait apporter l'Agence du numérique.
- → FP 3.06 : Développer des logements tremplins.



2 AC

- Ne pas négliger la mixité sociale (manque de logements sociaux sur Gembloux).
- A mettre en relation avec la FP 1.06 maison de la nature et 2.08 projets innovants en matière d'énergie : créer une maison tremplin 100% durable qui assurerait une présence à l'Escaille.
- → FP 3.07 : Développer des logements intergénérationnels.



1 AG

→ FP 3.08 : Aménager davantage de zones naturelles.



3 AG

- Projet bien adapté au processus du PCDR, à rendre concret si possible.
- → FP 3.09 : Gembloux, la ville la plus cyclable.



2 / G

- Mettre en place un réseau de points nœuds.
- Sécuriser le centre-ville en réduisant la vitesse.

→ FP 3.10 : Améliorer les transports en commun et alternatifs.



4 AG

- Projet prioritaire! Proposer des zones d'arrêt, de prise en charge sans lourdeur organisationnelle.
- Projet de vélos électriques « partagés » pour la mobilité du dernier km (Floating bikes). FP 3.10 : Améliorer les transports en commun et alternatifs.
- → FP 3.11 : Renforcer les liens entre les acteurs du monde agricole.



2 AG

- Faire prendre conscience que sans agriculteurs, la fonction nourricière ne sera plus assumée.
- → FP 3.12 : Valoriser les produits locaux et les circuits courts.



2 AG

- Nécessité de bien clarifier le rôle du public par rapport au privé. S'inspirer de l'expérience de paysans et artisans à Balâtre.
- → FP 3.13 : Acquérir et aménager les abords de la maison des œuvres aux Isnes.



1 AG

- Le propriétaire n'est pas opposé à la vente d'une partie du terrain de +/- 3 ares. Il faudrait en profiter pour l'acquérir et donc ne faudrait-il pas remonter le projet en lot 0 ? (NdA: plutôt en lot 1?).
- → FP 3.14 : Sensibiliser les Gembloutois à la vie agricole.



2 AG

→ FP 3.15 : Gembloux, une entité « zéro déchets ».



1 AG

- C'est un vrai projet de cohésion sociale qui pourrait également être soutenu via le plan de cohésion sociale (PCS).
- . Il faudrait trouver des moyens pour dissuader les incivilités : canettes et mégots partout! Et ce sont des bénévoles qui s'engagent dans des opérations « villes propres ». Encore et toujours sensibiliser la population.

→ FP 3.16 : Créer une liaison modes doux entre Bosssière, Ferooz et Gembloux.



4 AG

- Ajouter le village des Isnes. La promenade est déjà possible. Elle est à vocation utilitaire et l'aménagement est de type RAVeL.
- Donner la possibilité de rejoindre Gembloux de manière sécurisée. Il s'agit d'une liaison fort demandée.

→ FP 3.17 : Sécuriser la liaison entre Sauvenière et le site du terrain de football.



4 AG

- Privilégier une option, de préférence côté Trichon. Il s'agit d'une zone dangereuse qui demande une intervention de sécurité surtout pour les enfants.
- Si la salle est retenue temporairement pour les villageois, il faut en faciliter son accès.

Mise en commun et approfondissement des projets ayant des points rouges :

- FP 2.01 : aménager la place de Grand-Leez. Maintient-on la fiche en lot 2 étant donné que le village a déjà bien été soutenu?
 - La fiche reste en lot2. Grand-Leez est un gros village et la programmation en lot 2 a veillé à un certain équilibre.
- FP 2.03 : Concevoir un lieu de convivialité à Bothey. Est-ce réaliste / finançable de créer dans tous les villages un lieu de rencontre ? D'un autre côté, Bothey n'ayant pas fait l'objet de projet dans le 1^{er} PCDR, on pourrait accélérer le mouvement et faire passer la FP en lot 1.
 - → Pour l'aspect financement, il ne faut pas négliger les possibilités de subsides.
 Par contre, la localisation n'étant pas très claire, la FP est maintenue en lot 2.
- FP 2.06: Améliorer la liaison modes doux entre Walhain et Grand-Leez. Il faudrait régler la propriété d'un tronçon qui est actuellement sur terrain privé. Est-il pertinent de relier Walhain à Gembloux? Ne faudrait-il pas passer la fiche en lot 3 vu les interrogations et incertitudes qui demeurent?

- FP 2.07 : Définir un plan global pour améliorer la mobilité intra-villageoise. Le point rouge est noté pour attirer l'attention sur l'existence du réseau actuel de sentiers dans les villages et sur la nécessité de les entretenir.
 - \hookrightarrow On en prend note.
- FP 3.13 : Acquérir et aménager les abords de la maison des œuvres des Isnes. Comme indiqué ci-dessus, le propriétaire n'est pas opposé à la vente d'une partie du terrain de +/- 3 ares. La proposition est de placer le projet dans un autre lot pour pouvoir profiter de cette opportunité.
 - La proposition sera transmise au Collège communal. La fiche est maintenue en lot 3 en attente de son positionnement.

Questions/Remarques:

- Des fiches-projets des lots 2 et 3 du premier PCDR ont-elles été réalisées ?
 - Les acquisitions (et les études) relatives à Ernage et Les Isnes étaient prévues en lot 1 et les aménagements en lot 2. Idem pour la construction d'un espace polyvalent pour les jeunes : l'étude de faisabilité était en lot 1 et le réaménagement ou la construction d'un lieu était en lot 2. D'autres projets ont également été mis en œuvre sans faire appel à la politique du développement rural. Le bureau d'études, le CREAT, a analysé les réalisations du premier PCDR et pourra transmettre l'information sur demande.

4. Prochaines étapes de la CLDR

- **Septembre**: Validation des fiches-projets et de l'avant-projet de PCDR
- Phase d'approbation: par le Conseil communal qui sera suivie de la présentation au Pôle d'Aménagement du Territoire pour avis et enfin approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (début 2019?).

5. Divers

Rappel : les membres de la CLDR sont invités à une visite du site de l'Escaille ce mercredi 13/06 à 17h. L'objectif est de visualiser les différentes localisations potentielles pour construire la maison de la nature et de l'énergie.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Jocelyne VAN LIERDE & Michaël PLUIJGERS